

# france la fédération nationale des arts de la rue

**Lettre ouverte à Monsieur le Président de l'association ECLAT, et au jury composé des représentants des partenaires financiers de l'association et de personnalités qualifiées (selon l'intitulé de l'appel à candidatures).**

Monsieur le Président,

Vous avez la chance et l'honneur de Présider à l'un des plus beaux outils des arts de la rue. Nous, artistes, techniciens, organisateurs, n'avons pas choisi de jouer dans les espaces à ciel ouvert par hasard.

Depuis les années 70, nous sommes portés par la force des convictions de ce que nous sommes, de ce que nous vivons et de ce pourquoi nous nous battons et ce pourquoi et pour qui nous jouons.

Malgré les aléas de ce festival protéiforme et compte tenu de la conjoncture sécuritaire et culturelle qui n'a jamais été aussi défavorable, il faut plus que jamais préserver les valeurs qu'il incarne comme la gratuité, la liberté d'expression, la libre circulation des personnes et des idées...

Sa singularité est indispensable à nos esprits.

Vous comprendrez à lire ce qui précède que nous nous sentions tou.te.s responsables, porteu.rs.euses et transmetteu.rs.ses de ces valeurs communes.

Nous sommes infiniment concerné.e.s par le choix de la prochaine direction artistique en charge du CNAREP du Parapluie, et du festival d'Aurillac.

Il est impératif qu'Aurillac reste ville ouverte et que demeure l'esprit qui prévaut à la remise des clefs de la ville par le Maire aux artistes au moment de l'ouverture du festival. Le festival doit être accompagné et financé par les Institutions et la collectivité à la hauteur de ses enjeux.

C'est une mission de service public.

La Fédération Nationale des Arts de la rue, et avec elle, les 11 Fédérations régionales souhaitent que la future direction artistique du CNAREP soit aussi aventureuse à soutenir et découvrir des talents, à susciter des partenariats artistiques internationaux, à accompagner des productions engagées, des ovnis dérangeants dans les formes et sur le fond, préserve l'espace de liberté que représente le Festival d'Aurillac, notamment en s'élevant contre toute mesure sécuritaire disproportionnée mise en place pendant le festival, et qui contribuerait à en dénaturer l'esprit.

# france la fédération nationale des arts de la rue

Le Festival d'Aurillac n'est pas un festival comme les autres :

- 1) La part extrêmement congrue des compagnies rémunérées est à mettre en face des 650 compagnies venues de toutes parts à leurs propres frais.
- 2) L'esprit d'Aurillac est né de la volonté de son créateur, Michel Crespin, du premier Président d'Eclat, et des élus de l'époque, d'en faire une ville de libertés, qu'elles soient d'expressions et de partages dans l'espace public, d'accueil de toutes et de tous sans distinction ni sélection de quoique ce soit.
- 3) Aurillac est la ville où l'ensemble de la profession aime à se rejoindre et à se retrouver pour y perpétuer le rituel des rencontres, et la folie maîtrisée que nous, peuple des arts de la rue, avons inventés. C'est la ville symbole où notre capacité à nous rassembler et à nous révolter si nous nous sentons floué.e.s est grande.

C'est pour ces raisons et dans le souci de garantir et porter haut les valeurs qui nous sont communes, artistes et peuple des arts de la rue, que la Fédération Nationale des Arts de la rue, les 11 Fédérations régionales et leurs 500 adhérent(e)s vous demandent officiellement et de manière exceptionnelle, en complément du jury composé de représentants des partenaires financiers et du Président de l'association Eclat, d'accepter et d'accueillir deux observateurs ou (et) observatrices pour assister aux auditions et aux délibérations.

Il ne s'agira pas, pour les observateurs, de se prononcer ou de choisir pour le, la, ou la future équipe de direction artistique, mais de veiller à ce que l'esprit des trente années et plus du festival d'Aurillac soit perpétué sans doute aucun.

Les deux observateur.s ou observatrice.s seront choisi.e.s et élu.e.s par le C.A. de la Fédération Nationale des Arts de la rue, par les 11 président.e.s et co-président.e.s des Fédérations régionales.

Monsieur le Président,

Nous vous faisons confiance pour que notre demande soit accueillie avec enthousiasme par vous, grand spécialiste de "l'esprit public" et les membres de votre jury. Nous nous tenons à votre disposition pour une rencontre dans les plus brefs délais et participer avec vous à la réussite d'une nouvelle équipe de direction artistique.

Jean-Luc Prevost  
Président  
Fédération nationale des arts de la rue